

**CONCIERGE, classe I
Poste régulier à temps plein – 38h45min/semaine
Polyvalente Louis-St-Laurent – East Angus**

PROCÉDURE INTERNE ET EXTERNE

Nature du travail :

Le rôle principal et habituel de l'employé de cette classe d'emplois consiste à être responsable de l'exécution de l'ensemble des travaux d'entretien ménager, d'entretien préventif et d'entretien physique d'un établissement d'enseignement ou d'un bâtiment, et cette responsabilité est assumée sur une superficie totale égale ou supérieure à 9 275m².

Ce rôle comporte également l'organisation et l'exécution de tels travaux. De plus, il consiste à organiser, coordonner et surveiller les travaux exécutés par les membres d'une équipe dont il est responsable.

Elle exerce en plus les attributions caractéristiques de la classe d'emplois d'ouvrière ou d'ouvrier d'entretien, classe II.

Attributions caractéristiques :

La personne salariée de cette classe d'emplois exerce le rôle de chef d'équipe. À ce titre et selon la planification qui est établie en collaboration avec son supérieur, elle organise, coordonne et surveille l'ensemble des travaux d'entretien ménager, préventif et physique exécutés par les membres d'une équipe. Elle donne son avis sur la qualité des travaux et en fait rapport.

Elle doit assurer la propreté des lieux. À ce titre, elle organise et exécute des travaux d'entretien ménager en accomplissant avec les membres d'une équipe des tâches d'ouvrière ou d'ouvrier d'entretien, classe II; elle s'assure que les appareils et les équipements d'entretien sont maintenus en bon état.

Elle doit assurer le bon état du bâtiment et de ses équipements. Elle voit à l'inspection et à la vérification des systèmes d'éclairage, de chauffage et de ventilation; elle veille au fonctionnement d'un type d'appareil de chauffage qui ne requiert pas la présence de mécanicienne ou de mécanicien de machines fixes; elle fait ou s'assure de l'entretien préventif requis; elle fait ou s'assure des réparations mineures ou temporaires; elle signale les bris et voit à ce que les travaux de réparation soient réalisés; elle effectue le suivi des travaux exécutés par des ouvrières ou ouvriers spécialisés ou non spécialisés. Elle répare les portes, les fenêtres et le mobilier; elle voit à l'assemblage et à l'installation de matériel.

Elle prend tous les moyens nécessaires en vue d'assurer une sécurité adéquate contre le vol ou l'incendie; dans certains cas spécifiques et selon les besoins, elle voit au contrôle des entrées et des sorties des visiteurs, des élèves et du personnel. Selon la demande, elle voit à la préparation des locaux et des salles.

Conformément à la procédure établie, elle commande ou achète le matériel, les produits et les équipements requis pour l'exécution des travaux d'entretien de l'équipe; elle en tient l'inventaire; elle s'assure du respect des normes d'utilisation, d'entreposage et d'élimination sécuritaire des produits.

Elle formule des suggestions et des recommandations concernant les produits, le matériel, l'équipement ainsi que les méthodes de travail.

Elle coordonne, supervise et surveille les travaux exécutés par d'autres personnes salariées non spécialisées.

Elle peut être appelée à utiliser un ordinateur et les divers logiciels requis pour l'exécution de son travail.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Qualifications requises

Expérience

Expérience : Avoir trois (3) années d'expérience pertinente.

Connaissances pratiques : Avoir une connaissance générale du fonctionnement des différents mécanismes dont elle a la surveillance : chauffage, ventilation, éclairage et systèmes d'alarme.

Avoir une connaissance rudimentaire des principaux métiers du bâtiment.

Exigences particulières :

- Avoir le sens de l'organisation;
- Avoir la capacité à mobiliser et à influencer positivement une équipe de travail;
- Être un bon communicateur;
- Avoir de la rigueur;
- Avoir une bonne gestion du temps et des priorités;
- Avoir la capacité de prendre des initiatives;
- Être débrouillard;
- Faire preuve de confidentialité;
- Être respectueux de la vie en milieu scolaire (ex : travail en présence d'élèves);
- Avoir la capacité physique pour soulever, manutentionner et transporter du matériel, de l'équipement ou du mobilier;
- Avoir une bonne connaissance :
 - des méthodes de travail et des techniques utilisées en entretien sanitaire;
 - des divers produits, de leur utilisation adéquate et sécuritaire;
 - des appareils utilisés;
 - des principes généraux d'entretien préventif;
- Avoir une connaissance de base du logiciel Outlook.

Le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons se réserve le droit d'évaluer les connaissances, les compétences et les habiletés des candidats.

Les candidats retenus seront d'abord soumis à une entrevue de sélection.

Les candidats retenus suite à l'entrevue seront évalués au moyen de tests psychométriques administrés par une firme externe. Ces tests visent notamment à mesurer les habiletés cognitives et les compétences relatives à la coordination d'une équipe de travail, au sens de l'organisation, à la gestion du temps et des priorités. La réussite de cette évaluation constitue une condition d'obtention du remplacement.

Rémunération :

Le taux horaire prévu à la convention collective est de 23,24\$.

Supérieur immédiat :

La gestionnaire administrative

Horaire de travail :

Du lundi au vendredi : de 6h45 à 11h50 et 12h50 à 15h30

Acheminement :

Les candidatures devront être reçues au plus tard **le 8 juillet 2022 à 16h00** à l'adresse suivante :

Concours- 22-23 - S-1168
Centre de services scolaire des Hauts-Cantons
Service des ressources humaines
4730, rue Dollard - Lac-Mégantic (Québec) G6B 1G6
Télécopieur : (819) 583-0624
courriel : emploi@csshc.gouv.qc.ca

Le centre de services scolaire implante un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Il invite les membres de ces groupes visés par le programme à s'identifier lors du dépôt de leur candidature.

Service des ressources humaines

30 juin 2022